



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Aides directes et disparités de revenus agricoles

M. Gilles Bazin

Citer ce document / Cite this document :

Bazin Gilles. Aides directes et disparités de revenus agricoles. In: Économie rurale. N°220-221, 1994. Les revenus agricoles. Session de printemps 1993, 13 et 14 mai, au IAM de Montpellier, organisée par Jean-Pierre Butault, Bernard Delord et Patrick Rio, chercheurs au Département Economie et Sociologie Rurales de l'INRA. pp. 192-196;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4643>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_220_1_4643

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Direct subsidies and differences in farm incomes

This analysis tries to evaluate the effects of the reinforcement of the policy of direct agricultural subsidies on the structure of farm incomes and on the development of the differences which have resulted during the last 10 years in France. In 1990-91, 80% of the farms received a direct subsidy of up to 26 600 F on average, 24% of the farming income. Subsidies play an increasing role in the make up of farm incomes for some categories of producers. In 1991, subsidies represented half of the income in mountain farming, 75% in cattle farming and 100% in sheep farming. Overall the subsidies have the effect of reducing the large differences in income between regions and types of production the rising of inequalities during the decade 1980-1990. The method of allocating subsidies which depends of the economic capacity of the farms limits their use to compensate inequalities.

Résumé

Cette analyse cherche évaluer conséquences renforcement politique directes l'agriculture sur la formation des revenus agricoles et sur l'évolution des disparités qui en résultent depuis une dizaine d'années en France. En 1990-91, 80 % des exploitations (RICA) perçoivent une subvention d'exploitation qui s'élève à 26 600 F. en moyenne soit 24 % du revenu agricole. Les subventions jouent un rôle croissant dans la formation des revenus agricoles de certaines catégories de producteurs. Elles constituent en 1991 plus de la moitié du revenu agricole en montagne, les trois quarts en système bovin viande et la totalité en système ovin. Globalement les subventions permettent de réduire dans des proportions qui peuvent être importantes les disparités de revenu entre régions et entre systèmes de production. Mais elles n'ont pas empêché les inégalités de revenu agricole de s'accroître pendant la décennie 1980-1990. Les modalités d'attribution des subventions liées à la dimension économique des exploitations limitent leur effet compensateur sur la réduction des inégalités de revenu.

AIDES DIRECTES ET DISPARITES DES REVENUS AGRICOLES

Gilles BAZIN - INRA Station d'Economie et Sociologie Rurales - 78850 Grignon.

L'auteur remercie l'INRA ESR de Nancy pour son appui logistique.

Résumé :

Cette analyse cherche à évaluer les conséquences du renforcement de la politique d'aides directes à l'agriculture sur la formation des revenus agricoles et sur l'évolution des disparités qui en résultent depuis une dizaine d'années en France. En 1990-91, 80 % des exploitations (RICA) perçoivent une subvention d'exploitation qui s'élève à 26 600 F. en moyenne soit 24 % du revenu agricole. Les subventions jouent un rôle croissant dans la formation des revenus agricoles de certaines catégories de producteurs. Elles constituent en 1991 plus de la moitié du revenu agricole en montagne, les trois quarts en système bovin viande et la totalité en système ovin. Globalement les subventions permettent de réduire dans des proportions qui peuvent être importantes les disparités de revenu entre régions et entre systèmes de production. Mais elles n'ont pas empêché les inégalités de revenu agricole de s'accroître pendant la décennie 1980-1990. Les modalités d'attribution des subventions liées à la dimension économique des exploitations limitent leur effet compensateur sur la réduction des inégalités de revenu.

DIRECT SUBSIDIES AND DIFFERENCES IN FARM INCOMES

Summary :

This analysis tries to evaluate the effects of the reinforcement of the policy of direct agricultural subsidies on the structure of farm incomes and on the development of the differences which have resulted during the last 10 years in France. In 1990-91, 80% of the farms received a direct subsidy of up to 26 600 F on average, 24% of the farming income. Subsidies play an increasing role in the make up of farm incomes for some categories of producers. In 1991, subsidies represented half of the income in mountain farming, 75% in cattle farming and 100% in sheep farming. Overall the subsidies have the effect of reducing the large differences in income between regions and types of production the rising of inequalities during the decade 1980-1990. The method of allocating subsidies which depends of the economic capacity of the farms limits their use to compensate inequalities.

Les subventions d'exploitation représentent 12,9 milliards de francs en 1991 soit 11,4 % du revenu net agricole alors qu'elles se montaient à 2,55 milliards en 1979 et 4,2 % du revenu. Ce dispositif d'aides directes a progressivement été mis en place pour compenser des handicaps naturels (indemnités compensatoires à partir de 1972), pour lutter contre la baisse des prix de certaines productions (prime à la vache allaitante à partir de 1980, prime à la brebis à partir de 1984, ...), pour favoriser la restructuration de certains systèmes (prime à l'arrachage des vignes, à la cessation laitière...), ou encore, pour lutter contre les conséquences des accidents climatiques. Les aides directes soutiennent des objectifs extrêmement variés et leur rôle est croissant dans la formation des revenus agricoles. Elles constituent aujourd'hui plus de la moitié du revenu net agricole en montagne, les trois quarts dans les systèmes bovins viande, et la totalité dans les exploitations ovines. La distribution de ces aides selon les régions, les systèmes de production et les

catégories de producteurs peut être appréhendée, au moins pour partie, sur la base du RICA qui représente 561 827 exploitations sur un total de 955 900 en 1990. Cet outil permet de saisir très finement l'ensemble des aides directes, qu'il s'agisse des subventions d'exploitation classées en une quinzaine de rubriques ou des subventions d'investissement versées sous forme d'aide en capital.

Je me propose d'examiner le rôle de cette politique de transfert dans la constitution des revenus agricoles et l'évolution des disparités qui en résulte depuis une dizaine d'années¹. Deux types d'approches sont privilégiées dans cette analyse.

¹ Les principaux indicateurs de revenu retenus sont :

- le résultat courant avant impôt (RCAI appelé ici revenu agricole), solde entre le produit brut total (dont subventions) et les charges totales (dont amortissements),
- le RBE égal au RCAI + amortissements,
- le revenu disponible égal au RBE - variations des stocks - annuités en capital.

La première cherche à évaluer les principaux effets des subventions par rapport à leurs objectifs. Il s'agit essentiellement d'apprécier le rôle des aides dans le soutien direct des revenus de certains systèmes de production animaux, ainsi que dans les zones de montagne ou défavorisées. La seconde s'interroge sur la répartition des aides entre les producteurs. Il s'agit d'estimer dans quelle mesure les aides directes, moins dépendantes du chiffre d'affaires que les transferts par les prix, permettent de limiter les disparités de revenu agricole.

LE POIDS CROISSANT DES SUBVENTIONS DANS LA FORMATION DES REVENUS ENTRE 1979 ET 1991

Pendant la période considérée, le revenu agricole par exploitation est multiplié par 1,8 en francs courants alors que les subventions d'exploitation sont multipliées par 7. Ces dernières sont passées de 3 028 F par exploitation (4,3 % du revenu) à 21 002 F par exploitation (16,6 % du revenu) ce qui aboutit à leur triplement en francs constants. En considérant les résultats des seules exploitations qui ont reçu des subventions en 1990-1991 (soit 78,4 % du total), la subvention moyenne atteint 26 233 F, soit 24,3 % du revenu agricole (tableau 1).

Si les subventions d'investissement restent plus modestes avec 3 822 F. par exploitation en moyenne en 1990-91, les 64 000 exploitations qui en perçoivent touchent chacune 32 785 F soit le

quart du montant des investissements réalisés sur ces exploitations pendant l'exercice, ce qui est loin d'être négligeable.

De nombreux travaux ont montré que les disparités de revenu agricole tenaient pour l'essentiel aux facteurs structurels, productifs et régionaux. Ainsi A. Barkaoui et alii (1991) montrent que 80 % de la dispersion des revenus peut s'expliquer par la contribution croisée de la région, du système de production et de la dimension économique des exploitations. Les auteurs soulignent que les effets techniques (variations de rendement, efficacité de l'emploi des consommations intermédiaires, ...) sont moins importants qu'on peut le penser a priori pour expliquer la dispersion des résultats. L'inégalité dans la répartition des facteurs l'emporterait sur la diversité des situations productives, pour expliquer les disparités de revenu. Or l'allocation des subventions d'exploitation est directement liée aux facteurs évoqués. Elle dépend des structures, car de nombreuses aides sont allouées en fonction de la dimension (du troupeau ou de la SAU ...), des productions, car c'est par le biais de certaines productions (ovines, bovines notamment) que les revenus sont aidés en priorité, des régions, enfin, du fait des spécialisations régionales et du renforcement des aides dans les zones de montagne et défavorisées. On peut donc légitimement se poser la question de la contribution des aides directes dans la réduction des disparités de revenu dues à ces facteurs.

Tableau 1 - Revenu et subventions dans le RICA



Illustration non autorisée à la diffusion

Source : RICA - SCEES

SUBVENTIONS ET SYSTEMES DE PRODUCTION

Le tableau 2, qui présente les résultats des OTEX classés selon les niveaux de revenu agricole, montrent que les systèmes végétaux et hors sol qui présentent les revenus les plus élevés sont également ceux qui perçoivent le moins d'aides directes. Les subventions sont, en règle générale, inférieures à 10 % du revenu. A l'autre extrémité les systèmes procurant les revenus les plus faibles sont les mieux aidés. Plus de 90 % des éleveurs bovins et ovins perçoivent des subventions qui vont de 15 % du revenu en système bovin lait à 72 % en système bovin viande et 109 % dans les systèmes ovins. Ainsi les éleveurs bovins et ovins viande qui représentent 13,6 % des exploitants perçoivent 38,6 % des aides directes. Actuellement les disparités moyennes de revenu entre systèmes animaux (hors sol exclu) et végétaux vont de 1 à 2, hors subventions elles iraient de 1 à 4.

Tableau 2 - Revenu et subventions d'exploitation par OTEX en 1990-91

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : RICA - SCEES

LES EFFETS SPATIAUX DIFFERENCIÉS DES SUBVENTIONS

Compte tenu du fait que près des deux tiers des subventions d'exploitation sont destinées à soutenir les productions bovines et ovines et à compenser les handicaps des zones de montagne et défavorisées, il semble évident que les régions montagneuses et celles qui pratiquent ces productions animales vont être davantage aidées. Ainsi les régions de grande culture à haut revenu obtiennent des subventions comprises entre 5 000 et 8 000 F. par exploitation (moins de 5 % du

revenu). Les régions mixtes de polyculture-élevage comme le Centre, la Bretagne, l'Aquitaine, Rhône-Alpes ont des subventions comprises entre 10 et 20 000 F. (10 à 15 % du revenu). Viennent ensuite les régions où l'élevage viande prend de l'importance (Bourgogne, Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes) qui dépassent 20 000 F. de subventions par exploitation et enfin certaines régions de montagne (Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Corse) où les aides représentent la moitié des revenus. Ces 4 régions concentrent le tiers des subventions d'exploitation pour 17 % des producteurs.

Mais la répartition régionale des aides n'est certainement pas la meilleure manière de faire apparaître les effets compensateurs des subventions sur les disparités spatiales de revenu. Etant donné que les zones de montagne et défavorisées, qui couvrent 43 % de la SAU nationale, bénéficient d'une politique spécifique de compensation qui mobilise près de 2 milliards de francs, il semble pertinent de se servir de ce zonage afin d'en estimer l'impact.

Tableau 3 - Revenu et subventions d'exploitation dans les zones de montagne, défavorisées et "normales" (RICA - Moyenne 1990-91)

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : RICA - SCEES

Le tableau 3 qui compare les résultats des exploitations dans les trois types de zone montre bien les effets positifs, mais également les limites, du système de compensation. Les subventions par exploitation sont trois fois plus élevées en montagne (42 920 F) que dans les zones de plaine (13 690 F) et restent encore 2,4 fois plus élevées dans les zones défavorisées (32 180 F). Ainsi le tiers des exploitations françaises situées dans ces zones captent 57 % des subventions totales. Les aides permettent d'augmenter le revenu agricole hors subvention de 100 % en montagne et de 60 % en zones défavorisées, afin de l'amener exactement au même niveau dans les deux zones (85 000 F par exploitation en moyenne). On peut conclure que l'effet de concentration spatiale des aides permet de réduire les disparités de revenu de l'ordre de 26 points de pourcentage en montagne et de 18 points dans les zones défavorisées. Cependant, malgré les aides compensatoires, les revenus restent inférieurs de 42 % et les disparités plaine-montagne en France, sont parmi les plus élevées de la Communauté Européenne (Bazin, 1992).

REPARTITION DES SUBVENTIONS ET DIMENSION ECONOMIQUE

La répartition des subventions par classe de dimension économique présentée dans le tableau 4 montre que le niveau des subventions croît régulièrement avec la dimension des exploitations exprimée en UDE. Ainsi les petites exploitations de moins de 16 UDE (25 ha eq blé) obtiennent des subventions moitié moindres que celles des exploitations de plus de 100 UDE, alors que leur revenu est six fois moins élevé. Certes dans un cas les subventions représentent plus de 40 % du revenu et seulement 12 % dans l'autre. Mais cette répartition des aides, fonction de la dimension économique des exploitations, entérine les disparités de revenu. Ainsi 23,3 % des exploitations ont plus de 40 UDE. Elles concentrent 42,1 % du revenu agricole et encore 28,9 % du total des subventions.

Tableau 4 - Les subventions par classe de dimension économique (Moyenne 1990-91 des exploitations ayant des subventions)



Source : RICA - SCEES

Le fait que la plupart des subventions sont liées au niveau des moyens de production présents sur l'exploitation (à la taille de la SAU et du cheptel notamment) fait jouer à la dimension économique un rôle discriminant dans la répartition des aides directes. Signalons que la répartition des subventions par classe de SAU, de revenu ou d'actif donne des résultats similaires². En avantageant les plus grandes exploitations, ce principe de répartition des aides limite considérablement leur effet compensateur sur les inégalités de revenu.

CONCLUSION

Les subventions d'exploitation représentent aujourd'hui une réalité incontournable de l'agriculture française. Elles touchaient un agriculteur sur deux en 1979-80 et ne représentaient que 9,5 % de leur revenu agricole dans le RICA. Elles concernent aujourd'hui quatre agriculteurs sur cinq et se montent à 24,3 % de leur revenu. Hors subvention, le revenu agricole des exploitations du RICA aurait perdu plus de 20 points sur l'indice des prix du PIB entre 1980 et

² Ainsi la moitié des exploitations perçoivent un revenu disponible supérieur à 100 000 F. et disposent de 84% du revenu global et de 55% des subventions.

1990, alors que les subventions ont permis de maintenir le niveau du revenu agricole en francs constants pendant cette période. Sans les subventions, 21 % des exploitations auraient un revenu disponible négatif contre 9,3 % en 1991. Il s'agit donc d'un outil indispensable afin de garantir le niveau de revenu de certaines catégories de producteurs.

Les résultats de la distribution des subventions analysés dans cet article montrent les effets positifs, mais également les limites de leur action sur l'évolution des disparités de revenu. Effets positifs d'abord pour certains secteurs en difficulté ou l'aide représente aujourd'hui jusqu'à la totalité du revenu. Ainsi les producteurs de viande ovine et bovine qui représentent 13,6 % du total, perçoivent 38,6 % des aides directes. Cela étant, leur revenu reste inférieur d'un tiers à la moyenne en 1990-91. Effets positifs également sur les éleveurs des zones de montagne et défavorisées. Le tiers des exploitations françaises situées dans ces zones se partagent 57 % des subventions totales ce qui permet de réduire les disparités de revenu agricole de 26 points de pourcentage en montagne et de 18 points dans les zones défavorisées. Ceci étant les revenus dans ces zones restent inférieurs de 42 % en moyenne à celui des producteurs des zones dites "normales".

Tableau 5 - Concentration croissante des revenus et effet compensateur des subventions d'exploitation



Sources : RICA - ESR Nancy

Concernant les limites du dispositif d'aide, l'analyse montre que du fait des modalités d'attribution des subventions, leur montant est fortement lié à la dimension économique des exploitations. Ainsi les petites exploitations (16 UDE) perçoivent des subventions moyennes moitié moins élevées que les grandes (+ 100 UDE). Cette progression des aides en fonction du revenu limite l'effet compensateur des subventions sur la réduction des inégalités, inégalités très fortes dans l'agriculture française ou 20 % des exploitations concentre à peu près la moitié du revenu, lorsque 50 % des producteurs n'en perçoit environ que 20 % (Barkaoui et alii, 1991). Si les subventions permettent effectivement de resserrer l'éventail des revenus à un moment donné, elles n'empêchent pas la croissance des inégalités de revenu constatées depuis une dizaine d'années. L'indice de Gini qui mesure le degré de concentration des revenus de 0 (égalité des revenus) à 1 (un individu monopolise la totalité des revenus) montre bien cette évolution (tableau 5).

La croissance plus forte de l'indice de concentration des revenus bruts hors subvention montre que l'augmentation des inégalités de revenu est limitée, mais non remise en cause, par l'effet

compensateur des subventions d'exploitation. Compte tenu de l'équivalence entre le degré de variation de l'inégalité des revenus et le degré de variation de l'indicateur de Gini (Villeneuve, 1989), les subventions d'exploitation diminuent l'inégalité de RBE de l'ordre de 8 % en 1991.

Malgré ces transferts, les inégalités de revenu brut d'exploitation se sont accrues pendant la décennie : la moitié du revenu brut global était concentré par 24% des exploitations en 1979 et par 19% en 1991.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARKAOUI A., BUTAULT J.P., ROUSSELLE J.M. (1991). - 80 % de la dispersion des revenus expliqué par les facteurs structurels. *Agreste, Cahiers n° 8*, décembre, pp. 23-30.

BAZIN G. (1992). - PAC et zones défavorisées : bilan et perspectives. *Economie Rurale*, 211, septembre-octobre, pp. 40-46.

BAZIN G. (1990). - Les disparités plaine-montagne en production laitière. INRA, *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, 14, pp. 5-32.

BLOGOWSKI A., BOMPART J.P., DURIEUX V., DECHAMBRE B., POSTEL VINAY G. (1983). - Répartition des aides publiques aux exploitations agricoles adhérentes au RICA en 1979. *Cahiers de Statistique Agricole n° 6/6*, pp. 1-10.

BLOGOWSKI A., BOYER Ph. (1993). - *Les effets différenciés de la réforme de la PAC sur les revenus des agriculteurs*. SFER, Montpellier, 23 p.

BRIQUEL V. (1987). - Les concours publics à l'agriculture en 1983 : une approche régionale et catégorielle. *Cahiers de Statistique Agricole, n° 4/6*, pp. 5-9.

CHASSARD Y., CORDELLIER C., CHARBONNEL J.M. (1985-1986). - *Les agriculteurs et leurs revenus*. Tome 1 : Familles et exploitations agricoles, documents du CERC, 108 p., Tome 2 : Composition et emploi des revenus. Documents du CERC, 130 p.

OCDE (1990). - *Réformer les politiques agricoles : le soutien direct des revenus*. Paris, 92 p.

OCDE (1983). - *Les implications des différentes méthodes de soutien des revenus agricoles*. Paris, 70 p.

PORTIER J.M. (1982). - Constat statistique des inégalités de revenu agricole. *Cahier de Statistique Agricole*, mai-juin, pp. 25-40.

VERT E. (1986). - *Le revenu global des ménages agricoles*. INSEE, 96 p.

VILLENEUVE A. (1989). - Mesure de l'inégalité par les indicateurs de concentration et "richesse" ou "pauvreté" relatives. In : *Les ménages, mélanges en l'honneur de J. Desabie*, Paris, INSEE, avril, pp. 215-241.